

Mgr Castet : Le repos dominical doit rester la norme

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 17 juillet 2009

Dans un communiqué, Mgr Alain Castet, évêque de Luçon (Vendée), réagit au vote des députés en faveur des dérogations au repos dominical : Le débat n'est pas clos .

Avec vous, j'ai suivi avec attention les débats parlementaires concernant la nouvelle loi réglementant le travail du dimanche. Ce que nous vivons dans notre pays est grave et décisif. A l'heure où le pape Benoît XVI nous enseigne que l'activité économique ne peut résoudre tous les problèmes sociaux par la simple extension de la logique marchande, la France risque de s'engager sur un chemin différent, même si le débat n'est pas clos.

Il existe bien entendu des situations exceptionnelles reconnues par tous qu'il importe de considérer. Ne peut-on pas les gérer, de manière réglementaire en fonction des circonstances, sans avoir recours à une loi générale ?

Le repos dominical doit rester la norme. Il procure à chacun ce temps gratuit pendant lequel il peut nourrir sa vie spirituelle, mais aussi vivre l'apaisement et la rencontre de l'autre, plus particulièrement au sein de la famille. Les mots du livre de la Genèse sonnent justes : il se reposa, le septième jour, de toute l'œuvre qu'il avait faite. Ils donnent à nos vies un supplément d'humanité.

Source : [Catholique-Vendée.cef.fr](http://Catholique-Vendee.cef.fr)
